

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DES LAURENTIDES  
MUNICIPALITÉ DE LA MINERVE

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de La Minerve, convoquée par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Suzanne Sauriol, pour être tenue au 91, chemin des Fondateurs à La Minerve, le mercredi, 17 avril 2024 à 18 h, où il sera pris en considération les sujets suivants :

## ORDRE DU JOUR

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 AVRIL 2024

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance extraordinaire du 17 avril 2024;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Constatation de la régularité de la séance et validation de l'avis de convocation;
4. Embauche d'un chauffeur, poste régulier à temps plein;
5. Embauche d'un journalier, poste régulier à temps plein;
6. Embauche d'un préposé parcs et espaces verts, poste régulier à temps plein;
7. Annulation de la résolution numéro 2023.08.202;
8. Octroi d'un contrat à Menuiserie L.B. et Fils Inc. pour réfection de la toiture au 181, chemin des Fondateurs;
9. Autorisation pour travaux de réfection au 181, chemin des Fondateurs;
10. Octroi d'un contrat à Citam, division CAUCA, pour implantation d'un système d'alerte aux citoyens;
11. Embauche d'une coordonnatrice du camp de jour – saison 2024;
12. Embauche de monitrices au camp de jour – saison 2024;
13. Modification à la résolution numéro 2024.04.105;
14. Période de questions;
15. Levée de la séance.

Le tout conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec et à laquelle séance sont présentes Mmes les conseillères Céline Dufour, Mathilde Péloquin-Guay et Darling Tremblay, ainsi que M. le conseiller Mathieu Séguin, formant quorum du conseil de la Municipalité de La Minerve et siégeant sous la présidence de M. le maire Johnny Salera.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Suzanne Sauriol, ainsi que la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, Mme Lucie Bourque, assistent à la séance.

Sont absents au cours de la présente séance, Mme la conseillère Ève Darmana et M. le conseiller Mark D. Goldman.

(1.)  
**2024.04.108**

### **CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 AVRIL 2024**

Le quorum étant constaté, il est 18 h 00.

Il est PROPOSÉ par la conseillère Céline Dufour  
APPUYÉ par la conseillère Darling Tremblay  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que la séance extraordinaire du 17 avril 2024 soit ouverte.

ADOPTÉE

(2.)  
**2024.04.109**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est PROPOSÉ par la conseillère Céline Dufour  
APPUYÉ par la conseillère Mathilde Péloquin-Guay  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 17 avril 2024, tel que présenté aux membres du conseil.

ADOPTÉE

(3.)  
**2024.04.110**

**CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE ET VALIDATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Il est PROPOSÉ par la conseillère Céline Dufour  
APPUYÉ par le conseiller Mathieu Séguin  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que l'avis de convocation ait été fait conformément à l'article 156 du Code municipal du Québec.

ADOPTÉE

(4.)  
**2024.04.111**

**EMBAUCHE D'UN CHAUFFEUR, POSTE RÉGULIER À TEMPS PLEIN**

*La conseillère Darling Tremblay se retire de cette discussion puisqu'elle est concernée dans ce dossier.*

CONSIDÉRANT l'affichage du poste chauffeur;

CONSIDÉRANT la candidature reçue de madame Martine Giroux et l'entrevue devant le comité de sélection;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de sélection;

POUR CES MOTIFS,

Il est PROPOSÉ par la conseillère Mathilde Péloquin-Guay  
APPUYÉ par la conseillère Céline Dufour  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'embaucher madame Martine Giroux, au poste de chauffeur régulier à temps plein, d'ici la mi-mai 2024, le tout conformément à la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE

(5.)  
**2024.04.112**

**EMBAUCHE D'UN JOURNALIER, POSTE RÉGULIER À TEMPS PLEIN**

*La conseillère Darling Tremblay se retire de cette discussion puisqu'elle est concernée dans ce dossier.*

CONSIDÉRANT l'affichage du poste journalier;

CONSIDÉRANT la candidature reçue de monsieur Serge Paquin et l'entrevue devant le comité de sélection;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de sélection;

POUR CES MOTIFS,

Il est PROPOSÉ par la conseillère Mathilde Péloquin-Guay  
APPUYÉ par le conseiller Mathieu Séguin  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'embaucher monsieur Serge Paquin, au poste de journalier régulier à temps plein, d'ici la mi-mai 2024, le tout conformément à la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE

(6.)  
2024.04.113

**EMBAUCHE D'UN PRÉPOSÉ PARCS ET ESPACES VERTS, POSTE RÉGULIER À TEMPS PLEIN**

CONSIDÉRANT l'affichage du poste préposé parcs et espaces verts;

CONSIDÉRANT la candidature reçue de monsieur Alexandre Boisclair et l'entrevue devant le comité de sélection;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de sélection;

POUR CES MOTIFS,

Il est PROPOSÉ par la conseillère Mathilde Péloquin-Guay  
APPUYÉ par la conseillère Céline Dufour  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'embaucher monsieur Alexandre Boisclair, au poste de préposé parcs et espaces verts, poste régulier à temps plein, à compter du 22 avril 2024, le tout conformément à la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE

(7.)  
2024.04.114

**ANNULATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 2023.08.202**

CONSIDÉRANT l'autorisation de signature d'un bail emphytéotique accordée en faveur de la Maison des jeunes de La Minerve, aux termes de la résolution numéro 2023.08.202, afin de leur permettre d'être admissible au Programme d'aide financière aux infrastructures jeunesse (PAFIJ) du Secrétariat à la jeunesse;

CONSIDÉRANT que la Maison des jeunes de La Minerve n'a pas obtenu la subvention au Programme d'aide financière aux infrastructures jeunesse (PAFIJ) du Secrétariat à la jeunesse;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'annuler la résolution numéro 2023.08.202 à ce sujet;

POUR CES MOTIFS,

Il est PROPOSÉ par le conseiller Mathieu Séguin  
APPUYÉ par la conseillère Darling Tremblay

ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'annuler la résolution numéro 2023.08.202.

ADOPTÉE

(8.)  
2024.04.115

**OCTROI D'UN CONTRAT À MENUISERIE L.B. ET FILS INC. POUR RÉFECTION DE LA TOITURE AU 181, CHEMIN DES FONDATEURS**

CONSIDÉRANT l'offre de service reçue de Menuiserie L.B. et Fils Inc., en date du 30 mars 2024, pour la réfection de la toiture au 181, chemin des Fondateurs;

CONSIDÉRANT la nécessité de faire procéder aux travaux de réfection de la toiture au 181, chemin des Fondateurs;

POUR CES MOTIFS,

Il est PROPOSÉ par le conseiller Mathieu Séguin  
APPUYÉ par la conseillère Mathilde Péloquin-Guay  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'octroyer à Menuiserie L.B. et Fils Inc., le contrat pour la réfection de la toiture au 181, chemin des Fondateurs, et ce, au coût de DIX MILLE CENT QUATRE-VINGT-SEPT DOLLARS ET VINGT-DEUX CENTS (10 187,22 \$), plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

(9.)  
2024.04.116

**AUTORISATION POUR TRAVAUX DE RÉFECTION AU 181, CHEMIN DES FONDATEURS**

CONSIDÉRANT que plusieurs réfections doivent être apportées au bâtiment situé au 181, chemin des Fondateurs;

CONSIDÉRANT que ces réfections consistent en l'ajout d'un luminaire extérieur pour le stationnement, la réparation intérieure du plafond, le changement de deux fenêtres et la réparation du balcon arrière;

POUR CES MOTIFS,

Il est PROPOSÉ par le conseiller Mathieu Séguin  
APPUYÉ par la conseillère Céline Dufour  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'autoriser les travaux de réfection au 181, chemin des Fondateurs, et ce, pour un montant n'excédant pas NEUF MILLE DOLLARS (9 000 \$), plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

(10.)  
2024.04.117

**OCTROI D'UN CONTRAT À CITAM, DIVISION CAUCA, POUR IMPLANTATION D'UN SYSTÈME D'ALERTE AUX CITOYENS**

CONSIDÉRANT l'importance d'implanter un système d'alerte aux citoyens et l'obligation imposée par le ministère de la Sécurité publique à cet effet;

CONSIDÉRANT l'offre de services reçue de CITAM, Division de CAUCA, datée du 21 mars 2024;

POUR CES MOTIFS,

Il est PROPOSÉ par le conseiller Mathieu Séguin  
APPUYÉ par la conseillère Darling Tremblay  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'octroyer un contrat à CITAM, division de CAUCA, pour ce qui suit :

- a) Implantation d'un système d'alerte aux citoyens, et ce, au coût de DEUX MILLE CINQ CENT SOIXANTE-TREIZE DOLLARS ET TRENTE-SIX CENTS (2 573,36 \$), plus les taxes applicables;
- b) Frais annuels pour accès au logiciel d'alerte aux citoyens au montant de TROIS CENT SOIXANTE-SEPT DOLLARS ET SOIXANTE-QUINZE CENTS (367,75 \$), plus les taxes applicables.

D'affecter le surplus budgétaire pour défrayer cette dépense.

ADOPTÉE

(11.)

**EMBAUCHE D'UNE COORDONNATRICE DU CAMP DE JOUR – SAISON 2024**

À SUIVRE

ADOPTÉE

(12.)

**EMBAUCHE DE MONITRICES AU CAMP DE JOUR – SAISON 2024**

À SUIVRE

ADOPTÉE

(13.)

**2024.04.118**

**MODIFICATION À LA RÉOLUTION NUMÉRO 2024.04.105**

CONSIDÉRANT l'embauche de madame Océane Simoneau au poste de sauveteur pour la saison estivale 2024, aux termes de la résolution numéro 2024.04.105;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de rectifier la rémunération accordée pour ce poste;

POUR CES MOTIFS,

Il est PROPOSÉ par la conseillère Darling Tremblay  
APPUYÉ par la conseillère Mathilde Péloquin-Guay  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

De modifier la résolution numéro 2024.04.105 comme suit :

D'embaucher madame Océane Simoneau au poste de sauveteur pour la saison estivale 2024, soit pour la période du 4 juillet au 17 août 2024, à raison de 28 heures par semaine, au taux horaire de 23 \$/heure, plus 4% de vacances.

ADOPTÉE

(14.) **PÉRIODE DE QUESTIONS**

(15.)  
**2024.04.119 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est PROPOSÉ par la conseillère Darling Tremblay  
APPUYÉ par le conseiller Mathieu Séguin  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que la séance soit levée à 18 h 08.

ADOPTÉE

---

Suzanne Sauriol  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière

---

Johnny Salera  
Maire

Je soussignée, Suzanne Sauriol, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de La Minerve, certifie sous mon serment d'office que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées par le conseil municipal aux termes des résolutions adoptées dans ce procès-verbal.

---

Suzanne Sauriol  
Directrice générale et secrétaire-trésorière